

# Librairies indépendantes : après le boom post-Covid, un nouvel équilibre à construire - Livres Hebdo



[http://www.livreshebdo.fr/sites/default/files/styles/article\\_principal/public/2025-04/LIBRAIRIE\\_CAZALS.JPG?itok=MxCrOYOR](http://www.livreshebdo.fr/sites/default/files/styles/article_principal/public/2025-04/LIBRAIRIE_CAZALS.JPG?itok=MxCrOYOR)

La librairie Au vent d'Autant, à Cazals (Lot), a été créée en juillet 2023 - Photo © ED

Le nouveau panorama 2024 sur la démographie des librairies du Centre national du livre (CNL) révèle une légère baisse des créations d'enseignes indépendantes, qui poursuivent leur diversification, tandis que les reprises sont stables.

Par [Éric Dupuy](#) Créé le 25.04.2025 à 09h00

Après trois années records, les créations de librairies ralentissent en 2024, tandis que les fermetures augmentent, selon le Centre national du livre (CNL). Le solde reste positif, mais l'équilibre de la librairie indépendante s'annonce plus précaire.

## Un essor ralenti dans un contexte tendu

Le secteur, qui avait connu une phase de création record entre 2021 et 2023 (environ 150 ouvertures annuelles), voit en 2024 un repli à 129 créations effectives, soit une baisse de près de 15 %. Cette décreue intervient dans un contexte de pressions économiques croissantes (hausse des charges, recul

des ventes, concurrence accrue de l'e-commerce) et marque la fin d'un cycle exceptionnel de reconversion professionnelle suscitée par la crise sanitaire.

Le nombre de fermetures bondit à 72 en 2024, contre 60 en 2023 et 30 à 40 par an auparavant (2017-2022). Ces fermetures concernent principalement des librairies créées après 2017, dont deux tiers après 2020, et révèlent la fragilité de certains projets lancés sans expérience ou dans des zones mal calibrées. Dans 40 % des cas, les librairies fermées réalisaient un chiffre d'affaires annuel inférieur à 200 000 €. Le solde net reste néanmoins positif avec + 57 établissements, un chiffre en recul par rapport à la moyenne de + 108 par an observée entre 2021 et 2023.

## **Une diversification des modèles qui se poursuit**

La diversification des modèles continue. En 2024, un quart des nouvelles librairies intègrent un espace café ou salon de thé, avec une concentration marquée dans les petites communes : trois sur cinq ont ouvert dans des villes de moins de 15 000 habitants. De manière générale, plus de 270 communes ont vu l'arrivée d'une librairie ces quatre dernières années, dont un tiers en zones rurales ou périurbaines.

L'implantation reste majoritairement généraliste (74 %), mais les spécialisations progressent, notamment dans les grandes agglomérations. L'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bretagne concentrent à elles seules plus de 40 % des projets aboutis. Trois régions – Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA – émergent également comme foyers dynamiques.

Les reprises, quant à elles, affichent une remarquable stabilité : 60 en 2024, comme les années précédentes. Elles représentent un enjeu stratégique pour le maintien du maillage territorial. Le CNL et l'Association Développement de la Librairie de Création (Adelc) ont soutenu un tiers des 300 transmissions recensées sur cinq ans (*lire ci-après*). En 2024, le CNL est intervenu sur 70 projets d'investissement, dont 25 reprises.

En dépit des tensions, la France affiche un solde net de +382 librairies sur la période 2021-2024, essentiellement généralistes (305), traduisant la résilience du modèle et la pertinence des aides publiques ciblées. La vigilance reste de mise pour assurer la viabilité à long terme de ces établissements face à un environnement de plus en plus concurrentiel.

## **Les aides publiques, pilier de la vitalité du réseau indépendant**

Le soutien public joue un rôle central dans le maintien du tissu des librairies. En 2024, un tiers des créations (soit 44 librairies) a été aidé par le CNL, via son dispositif d'aide à l'investissement (12 projets) ou dans le cadre de conventions tripartites DRAC-CNL-Région (32 projets dans 11 régions). Depuis 2021, près de 100 projets ont été accompagnés directement par le CNL, avec une attention particulière portée à la viabilité économique et à la cohérence territoriale des implantations.

Concernant les reprises, un tiers des quelque 300 transmissions enregistrées depuis 2019 a été soutenu par l'Adelc et le CNL. En 2024, sur les 70 projets financés par le CNL, 25 concernaient des

reprises, contribuant ainsi à la stabilisation du réseau existant.